



Charte des juniors du FC Gruyère-Lac

Chaque junior est tenu de respecter les règles sur et en dehors des terrains.
Je m'engage à

1. finir une saison commencée (de juillet en juin)
2. faire de chaque rencontre sportive, peu importe l'enjeu et la virilité de l'affrontement, une sorte de fête
3. me conformer aux règles et à l'esprit du football
4. respecter mes adversaires et moi-même
5. accepter les décisions de l'arbitre, sachant que, comme moi, il a le droit à l'erreur
6. éviter la méchanceté et les agressions dans mes actes, mes paroles ou mes écrits (ne pas injurier mon adversaire et ne pas avoir de gestes irrespectueux)
7. ne pas user d'artifices de tricheries pour obtenir le succès
8. rester digne dans la défaite, comme dans la victoire

Les Juniors du FC Gruyère-Lac doivent se démarquer des autres par leur attitude exemplaire et « fair play » sur les terrains et aux alentours.

Pour le comité

Entraîneur

Joueur

Sig B.Frautschi
Responsable junior
